



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

DEPARTEMENT DU CHER

CANTON D'AVORD

COMMUNE DE MARSEILLES LES AUBIGNY

L'an deux mil dix-neuf le 14 mai 2019 le conseil municipal de la commune de Marseilles-lès-Aubigny dûment convoqué, le 29 avril 2019 s'est réuni en session ordinaire dans la salle de conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre RENAULT Maire.

**Présents:** M.RENAULT, MME DUFOUR, M GENTY, M BRENON, M GAUDRY, M.GERMAIN, Mme HORDEQUIN, Mme MOUTON, M RICHEL, MME RAPEAU, M de VILLELE

**Procurations :** M GRILLON à M de VILLELE, M PINGON à M BRENON, M BOUHOUR à Mme DUFOUR

**Absents :** M.FLOUZAT

La séance est ouverte à 18h00

Le compte rendu de la séance du 11 avril 2019 est lu et adopté à l'unanimité des présents.

Lecture et signature des délibérations :

Mme DUFOUR est élue secrétaire de séance

## **1. ELECTIONS EUROPEENNES du 26 mai 2019**

### **Cartes électorales :**

impression faite

envoi postale le 15/05 (5 centime d'Euro par enveloppe)

**Organisation du scrutin :** cf tableau joint

## **2. REMPLACEMENT de NATHALIE LEBEAU**

Pour le remplacement ponctuel de Nathalie LEBEAU (en arrêt maladie), la décision de recruter une Secrétaire en activité accessoire jusqu'au 30 octobre 2019 est adoptée à l'unanimité.

### **3. INVESTISSEMENTS MATERIEL ESPACES VERTS**

#### **Tracteur-Tondeuse :**

- matériel ISEKI avec kit Mulching reçu le 10 mai
- les premiers essais confirment un gain de temps important, une meilleure qualité de travail avec une meilleure sécurité.

#### **Tracteur et Equipements :**

- matériels : tracteur New Holland TD5 85, chargeur Mailleux A 106, Godet à terre BRU 150 et transpalette TR 2500.
- la réception est prévu pour septembre
- le coût pour la commune, après reprise des matériels anciens est de 40000€ HT

Le financement par l'intermédiaire d'un emprunt « agilor/CA » de caractéristiques ci-dessous *est adopté à l'unanimité* :

- montant du prêt principal 40000 €
  - Taux d'intérêt fixe 0,49% -durée 5ans (5 mensualités)
- montant du prêt TVA 8000 €
  - Taux d'intérêt 0,09% - remboursable en 2021

### **4. CREANCES ETEINTES et NON-VALEURS**

Suite à une décision de la Banque de France du 13 juin 2018, une créance de 1374,70 € du budget eau 2018 est admise en créance éteinte pour le budget principal à *l'unanimité des présents*.

Suite à la liquidation d'une entreprise, une créance de 49,89 € du budget eau 2018 est admise en créance éteinte pour le budget principal à *l'unanimité des présents*.

Les créances antérieures à 2016 du service eau transmises par la perception, pour un montant de 4668,70 € sont admises en Non-Valeur pour le budget principal à *l'unanimité des présents*

### **5. ANNULATION DE TITRES**

Le reversement du titre 2014-T-1985020812-1, d'un montant de 50 € est *adopté à l'unanimité*  
L'annulation d'une partie de la facture d'eau (montant de 21,98 €) pour non propriété de la maison pendant la période d'octobre 2017 à juin 2018 *est adoptée à l'unanimité*.

### **6. TRAVAUX URGENTS OU EN COURS**

#### **CSC-mise en conformité :**

Les actions correctives ont été effectuées à ce jour excepte :

- pour les dispositifs de désenfumage de la grande salle, du hall, et de la salle de musique (le matériel utilisé n'est plus fabriqué)

Réunion prévue avec la société Brisset vendredi 17 mai pour résoudre le problème

- pour 2 serrures à équiper de molleton

#### **Ecole maternelle-isolation des combles**

Depuis l'isolation de la classe, des suintements sont apparus le long du mur de pignon.

La société de couverture consultée confirme que la cause ne provient pas d'une fuite du toit, mais d'une condensation sur la dalle en béton. La solution est donc d'isoler les combles.

Il est demandé d'étudier la possibilité de faire ce travail dans le cadre du dispositif « 1 Euro » et de consulter la municipalité de Cuffy qui a réalisé cette opération.

### **Défibrillateur**

Le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018, nous impose d'installer à installer un défibrillateur automatisé externe dans certains locaux recevant du public. Une étude sera effectuée pour une mise en conformité au 1 janvier 2020.

### **Extincteur**

Présentation du résultats des consultations de Jérôme de Villele.

La proposition de la société « extincteur ECLAIR » est adoptée à l'unanimité. Une réunion sera organisée avec le fournisseur pour finaliser le contrat (achat et entretien) pluriannuel.

## **7. TRAVAUX**

### **Ecole maternelle**

Travaux prévus pour les vacances d'été : réfection du sol d'une salle et peinture des locaux  
Une réunion sera organisée pour définir le planning et les besoins en matériaux

### **Aménagement pour améliorer l'attraction des touristes**

Un groupe de travail sera créé pour définir les besoins ( pour les cyclistes et les plaisanciers) et étudier les solutions

## **8. FETE PATRONALE**

Réunion de la commission le mardi 21 mai à 17h30 pour en finaliser l'organisation.

Le conseil vote à l'unanimité des présents une subvention de 500€ pour le Comité des fêtes en remboursement d'une part de l'orchestre.

Pour la protection de l'accès, les remorques municipales seront utilisées

## **9. POINT ASSOCIATIONS**

### **Tennis**

Les travaux suivants sont exposés:

-réfection peinture du cours N°1 : 2 devis sont présentés (environ 3000€) seront réactualisés.

Le conseil accepte à l'unanimité des présents la réfection de la peinture du cours N°1  
- réaménagement du local

Aménagement des toilettes et d'une douche dans le local actuel (toilettes extérieures inutilisables seront détruites)

Stockage du matériel dans le bungalow qui sera installé sur une dalle en béton

Proposition les travaux sont effectués par le club et les matériaux seraient à la charge de la municipalité.

Après discussion la proposition est acceptée à l'unanimité pour un montant de 3500€

### **Boules**

Le conseil après discussion donne son accord pour qu'une proposition soit faite au conciliateur concernant les discussions en cours

### **Football**

Une réunion sera programmée avec le Club pour faire le point sur les coûts pour la

commune et définir la convention entre la communauté et le Club.

#### **10. CDC**

La proposition (jointe en annexe) de répartition des sièges du Conseil communautaire est *adoptée à l'unanimité*

#### **11.DIVERS**

Suite aux dernières élections municipales les tableaux pour l'organisation du conseil sont à réactualiser.

Philippe Genty en charge de cette action, transmettra un projet à chaque membre du Conseil pour commentaires.

Une étude sera faite pour la réactualisation des panneaux de signalisation .

#### **TOUR DE TABLE**

Tables pour le CSC- le choix sera fait après réception des échantillons.

Des groupes de travail seront créés pour

-la création d'un lotissement

-l'énergie solaire

-la zone artisanale

La séance est levée à 21h45

Le maire

le secrétaire

les conseillers